

CQP Kinésithérapie dans les pathologies veino-lymphatiques

Diplôme reconnu par l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

Possibilité de prise en charge FIF-PL ou DPC et d'un crédit d'impôt de formation



PAPL FORMATION - 24, RUE SULLY 69006 LYON - 04.37.43.16.21







WWW.PASCALPOMMEROL.FR - PAPLFORMATION@ORANGE.FR

ENREGISTRÉ SOUS LE N° DE FORMATEUR : 82.69.137.39.69

« CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ETAT »

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE L'ORDRE DES MK

AGRÉÉ FIF PL - AGRÉÉ DPC - INSCRIT AU DATADOCK - CERTIFIÉ ISO 9001 & CNEFOP - MEMBRE DU SOFAC

Sommaire

Pages 3 à 4

- 1. LE CERTIFICAT DE SPÉCIFICITÉ THÉRAPEUTIQUE
- A. INTRODUCTION
- **B. LISTE DES ENSEIGNANTS**
- C. NOTRE DÉMARCHE
- D. PUBLIC

Pages 5 à 8

- 2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION
- A. LE PROGRAMME
- B. LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE
- C. SCOLARITÉ
- D. CADRE LÉGAL
- E. DÉMARCHE SCIENTIFIQUE
- F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION

DU STAGIAIRE

- G. VALIDATION DU CURSUS
- H. ÉQUIVALENCE
- I. INSCRIPTION

1. <u>LE CERTIFICAT DE SPÉCIFICITÉ THÉRAPEUTIQUE</u>: kinésithérapie dans les pathologies veino-lymphatiques

A. <u>INTRODUCTION</u>

Le certificat de spécificité thérapeutique « kinésithérapie dans les pathologies veino-lymphatiques » proposé par PAPL Formation existe à Lyon depuis 2016. Nous sommes devenus membres, de la Charte de Qualité des Organismes de Formation Continue en Kinésithérapie et membres de la Fédération Française des Organismes de Formation Continue en Masso-Kinésithérapie.

Cette formation diplômante se déroule dans nos propres locaux situés en plein centre-ville de Lyon, dans le 6^{ème} arrondissement.

Chaque stage comprend un **module de E-learning** sur notre plateforme PAPL ou sur le site SPIRAL de l'Université. Plus de 51 heures de formation en ligne, à travers des vidéos, polycopiés, quiz et QCM que vous pouvez faire chez vous. Des QCM (avant et après le stage) seront en effet utilisés pour évaluer votre compréhension et revoir les points importants.

B. <u>LISTE DES ENSEIGNANTS</u>

Nos enseignants sont agréés par le Conseil Scientifique après fourniture d'un dossier complet.

Dr **GROSSETETE Catherine**, docteur en médecine, DU de Lymphologie - Centre Léon BERARD, Praticien libéral

JACQUEMIN Vincent, Masseur-kinésithérapeute DE, Enseignant à la Faculté de Lyon (Institut Sciences et Techniques de réadaptation),

NAINANI Guillaume, Ostéopathe, Masseur kinésithérapeute DE, Praticien libéral.

PITIOT Olga, Masseur kinésithérapeute DE, Praticien libéral, DU de Lymphologie

POMMEROL Pascal, cadre de santé masseur kinésithérapeute, master II en biomécanique, maîtrise science biologie humaine, ancien moniteur de dissection et chargé de cours à la l'université Lyon I

C. NOTRE DEMARCHE

Nous développons une complémentarité entre la formation de base en kinésithérapie et une formation post DE.

Nous proposons une formation avec la possibilité d'une prise en charge partielle au titre du FIF-PL 2020.

D. PUBLIC

Notre public concerne les professions médicales et les masseurskinésithérapeutes DE. Leur demande d'inscription est accompagnée de l'enregistrement à leur Ordre respectif.

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de permettre aux masseurs kinésithérapeutes d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques essentielles à la prise en charge rééducative des troubles veino-lymphatiques Les techniques et protocoles de rééducation enseignés font références aux données de la littérature et aux travaux de recommandations (HAS, Cochrane DT).

Cette formation permet d'acquérir :

- Connaissance de l'anatomie du système lymphatique
- Connaissance de la physiopathologie des œdèmes
- Connaissance et problématique du cancer du sein
- Apprentissage du drainage lymphatique manuel
- Apprentissage des différentes techniques de bandages, adaptés aux différents ædèmes
- Apprentissage des différents types d'orthèses de jour et de nuit
- Techniques de rééducation des troubles veineux

Α. **LE PROGRAMME**

CURSUS « KINESITHERAPIE DANS LES PATHOLOGIES VEINO LYMPHATIQUES »

8 jours = 49 heures présentielles et 18 heures FOAD

1er stage: 2 jours - 14 heures

Traitement post cancer du sein et prise en charge du lymphædème

> Intervenantes: Dr C. GROSSETETE

> > & O. PITIOT

2ème stage : 2 jours - 14 heures

Diagnostic et traitement des compressions neurovasculaires de la ceinture scapulaire

Intervenants:

V. JACQUEMIN & G. NAINANI & P. POMMEROL

3ème stage:

Programme intégré : 4 jours - 25 heures

Prise en charge des œdèmes veino-lymphatiques du MI

et de la face et cas cliniques

Intervenantes: Dr C. GROSSETETE & O. PITIOT

B. LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Les stages en centre de formation sont essentiellement pratiques. Des consultations de patients ont lieu lors du dernier stage.

C. SCOLARITE

Le certificat est délivré avec la validation par la présence à tous les stages et par la validation par un examen théorique et pratique. L'ensemble de la formation pourra être pris en charge partiellement : soit par le DPC, soit par le FIF-PL.

En cas d'absence du stagiaire, le stage peut être validé dans un autre lieu ou ultérieurement mais l'ensemble de la formation doit être validé en trois ans maximum.

D. CADRE LEGAL

La kinésithérapie dans les pathologies veino-lymphatiques est une spécificité en kinésithérapie depuis de longues années.

E. DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Chaque stage possède une bibliographie propre.

Il existe un temps d'évaluation des pratiques professionnelles à chaque stage. Les articles de recommandations professionnelles sont fournis aux stagiaires sur la plateforme E-learning.

Les techniques utilisées sont soit recommandées, soit à défaut d'un consensus des enseignants.

Notre formation se veut le plus proche possible des connaissances scientifiques et notre démarche s'inscrit dans la médecine basée sur des preuves (EBM).

Nous respectons l'avis de l'Ordre (CNO) des kinésithérapeutes et nous n'enseignons que des techniques conformes aux données scientifiques.

F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE

Les cours sont assurés dans des salles de pratique, toutes équipées de tables de manipulation électriques.

L'utilisation des tables électriques est obligatoire pour l'apprentissage de ces techniques.

Tous nos lieux de stages sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Obligations du stagiaire :

- Le stagiaire s'engage à suivre le cursus et signe un contrat annuel lors de chaque année universitaire
- Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur
- Toute absence non justifiée à un des stages (rend impossible le passage de l'examen)
- Le stagiaire valide chaque module qui permet d'obtenir une attestation de stage

G. VALIDATION DU CURSUS

L'examen final permet l'obtention du certificat.

H. EQUIVALENCE

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires d'un doctorat de médecine ou des kinésithérapeutes (DE) ou équivalence du diplôme de kinésithérapeute. Sont donc exclus de la formation les candidats sans diplôme médical ou paramédical.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par le Conseil Scientifique. Si un doute existait au niveau de la validité des diplômes acquis, la tutelle serait informée et saisie.

Selon le nombre d'heures réalisées dans un centre de formation non agrée, le candidat présentera un examen d'équivalence théorique et pratique, même s'il a validé certains modules.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules et aux mêmes exigences que nos autres stagiaires et au respect du règlement intérieur.

I. <u>INSCRIPTION</u>

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de votre numéro d'ordre, nom, prénom, numéro de RPPS, adresse postale professionnelle, adresse mail et téléphone, après lecture obligatoire des conditions de vente et du règlement intérieur disponibles sur notre site www.pascalpommerol.fr. Sur ce dernier, le stagiaire reconnait également qu'il a consulté le livret d'accueil, la protection des données et notre charte déontologique.